

Genre du véhicule		Machine de travail lourde		Marque de fabrique		G R A D A L L		Type		M 2460 GR 6x4 RC moteur Continental		Modèle année		Bordereau-type N°		1963 4 ' 2 2 9	
Caractéristiques "M 2460" sur plaquette du constructeur à droite sur le cadre du balancier.-"GR 6x4 RC" s.plaquette dans la cabine s.socle du siègeCarburant essence Nombre de cylindres 6																	
Constructeur du châssis The WARNER & SWASEY Co, Gradall Div., Cleveland(USA)-Ch.Keller, Wallisellen																	
N° du châssis frappé à gauche en haut s.longeron, derrière cabine + sur plaquette																	
N° du moteur frappé à gauche en bas sur bloc + sur plaquette																	
Type du moteur B 600 - mod. B 6'427 - en ligne, vertical																	
Position du mot. avant Frein-moteur																	
Cylindrée 7'00lcm³ Frein de remorque																	
Temp 4 Transmission mécanique **) Treuil/Cabest.																	
Refroidissement eau Nombre vit. avant 5 Crochet rem.																	
Entraînement arrière Vitesse en 1" Vole avant 2'010																	
Nombre d'axes 3 Vitesse en prise dir. 50 Vole arrière 1'840																	
Nombre de pneus 10 Bloquage différentiel Diam. de braq.18,80/18,80																	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, sur toutes les roues																	
Frein à main mécanique, à expansion interne, triangles, sur arbre de la boîte de réduction																	
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.		avant		arr.		Dimensions Int. en mm			
A vide		3'400		12'520		15'920		Dimension		9.00-20		9.00-20		Longueur			
Charge utile								Charge pneu		1'820		1'820		Largeur			
Total										10 Ply				Hauteur			
Gar. de fabr.												jumelés		Haut. ridelles			
Poids max. garanti pr. train routier										Nombre de portes 1 (cabine)				Porte à faux arr.			
Direction: position										à droite gauche				C.V. frein 140 SAE		C.V. Impôts 35,657	
Alésage										109,54				Course 123,82			
Forme de la carrosserie										pelle mécanique avec bras télescopique							
Nombre de places: total										1		(avant milieu arr.)		Places debout			

Phares: marque	2/ GUIDE T 3	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés, sous feux de position	(orange)
Feux de position	2/ séparés, à côté phares	AR= combinés avec feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop + clig. +)	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés ϕ 72	Rétroviseur	2/ extérieurs
Feu stop	2/ comb.avec feux AR + clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/pr plaque oblongue seulmt	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 bB à 2'800 t/min - Avertisseur = 90 dB		

Observations et exceptions

- *) Identification: "WS" de chaque côté au cadre.
- **) Transmission: Embrayage mécanique à monodisque + convertisseur de couple + boîte mécanique à 5 vitesses.
- +) Feux arrière: Montés à 1'410 mm du sol.-Ne peuvent être fixés plus bas pour raisons techniques et de travail.

Lieu et date de l'expertise-type

Wallisellen, 25.4.63.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Machine de travail lourde		Marque de fabrique	G R A D A L L		Type	M 2460 GR 6x4 RC moteur Continental	Modèle année	1963	Bordereau-type N°	4. 2 2 9
Caractéristiques "M 2460" sur plaquette du constructeur à droite sur le cadre du balancier.-"GR 6x4 RC" s.plaquette dans la cabine s.socle du siègeCarburant essence Nombre de cylindres 6											
Constructeur du châssis The WARNER & SWASEY Co, Gradall Div., Cleveland(USA)-Ch.Keller, Wallisellen											
N° du châssis frappé à gauche en haut s.longeron, derrière cabine + sur plaquette											
N° du moteur frappé à gauche en bas sur bloc + sur plaquette											
Type du moteur B 600 - mod. B 6'427 - en ligne, vertical											
Position du mot. avant Frein-moteur											
Cylindrée 7'00lcm³ Frein de remorque											
Temps 4 Transmission mécanique **) Treuil/Cabest.											
Refroidissement eau Nombre vit. avant 5 Crochet rem.											
Entraînement arrière Vitesse en 1" Voie avant 2'010											
Nombre d'axes 3 Vitesse en prise dir. 50 Voie arrière 1'840											
Nombre de pneus 10 Bloquage différentiel Diam. de braq. 18,80/18,80											
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, sur toutes les roues											
Frein à main mécanique, à expansion interne, triangles, sur arbre de la boîte de réduction											
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm			
A vide	3'400	12'520	15'920	Dimension	9.00-20	9.00-20		Longueur			
Charge utile				Charge pneu	1'820	1'820		Largeur			
Total					10	Ply		Hauteur			
Gar. de fabr.						jumelés		Haut. ridelles			
Poids max. garanti pr. train routier								Nombre de portes 1 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position			à droite gauche			Marque du moteur CONTINENTAL		C.V. frein 140 SAE			
Alésage			109,54			Course 123,82		C.V. Impôts 35,657			
Forme de la carrosserie pelle mécanique avec bras télescopique											
Nombre de places: total 1 (avant milieu arr.) Places debout											

Phares: marque	2/ GUIDE T 3	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés,	sous feux de position (orange)
Feux de position	2/ séparés, à côté phares	AR= combinés avec feux AR	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop + clig. +)	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés \varnothing 72	Rétroviseur	2/ extérieurs
Feu stop	2/ comb.avec feux AR + clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/pr plaque oblongue seulmt	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 bB à 2'800 t/min - Avertisseur = 90 dB		

Observations et exceptions

- *) Identification: "WS" de chaque côté au cadre.
- **) Transmission: Embrayage mécanique à monodisque + convertisseur de couple + boîte mécanique à 5 vitesses.
- +) Feux arrière: Montés à 1'410 mm du sol.-Ne peuvent être fixés plus bas pour raisons techniques et de travail.

Lieu et date de l'expertise-type

Wallisellen, 25.4.63.

La Commission d'expertise-type